

À l'avenir, la place occupée par le mouvement syndical dépendra inévitablement de l'idée que les jeunes générations se font des syndicats. À mesure que les syndiqués suivent les tendances démographiques actuelles et prennent de l'âge, la destinée des syndicats repose fortement sur la croissance des secteurs émergents et sur la participation des jeunes générations (Lowe et Rastin, 2000). Le passage à une économie à faible émission de carbone deviendra également une grande caractéristique des marchés du travail, et la connaissance des enjeux environnementaux devra définir la nature des syndicats au fil du temps. À l'avenir, par ailleurs, les syndicats devraient se préoccuper de plus en plus de la participation et des droits des populations autochtones. Le mouvement syndical pourrait devenir beaucoup plus inclusif et s'adapter aux besoins des jeunes leaders, lesquels représentent les intérêts de diverses populations.

Même si les jeunes sont en proportion peu nombreux au sein des syndicats, ces derniers devront pour survivre mobiliser les jeunes leaders. Le taux de syndicalisation des jeunes travailleurs est deux fois et demie plus faible que celui des travailleurs adultes (Fontes et Margolies, 2010). Il faut exploiter l'énergie et la passion qui habitent les jeunes leaders, membres et activistes. Pour mobiliser les jeunes, il faudra surmonter le fait que la plupart d'entre eux ne considèrent pas leurs emplois actuels comme des carrières; or, le fort taux de roulement fait en sorte que l'organisation est moins susceptible d'y arriver (Fontes et Margolies, 2010). Les modes de communication et les cultures en général doivent aussi s'ajuster aux pratiques modernes qui rendront la mobilisation envisageable. Les jeunes connaissent peu la fonction des syndicats et les avantages qu'ils offrent (Fontes et Margolies, 2010). Leur ménager une place dans les structures actuelles, afin qu'ils s'engagent tôt, devrait constituer une direction à prendre. Il semble que les jeunes syndiqués (de 18 à 29 ans) ont en moyenne gagné 12,4 % de plus que leurs homologues non syndiqués (Jacobsen, 2009). Il doit être évident pour les jeunes

générations que les avantages sociaux favoriseront plus tard une sécurité financière accrue. Les régimes d'assurance maladie et de retraite sont d'autres avantages proposés par les syndicats. Même si les jeunes les négligent parfois, les syndicats doivent présenter ces avantages comme un important facteur de stabilité à long terme (Jacobsen, 2009).

Un grand nombre de recherches confirment que les jeunes ont tendance à se préoccuper davantage de l'environnement que les groupes plus âgés (Gifford et Nilsson, 2014). Le rôle des syndicats dans le passage à une économie verte deviendra assurément essentiel au mouvement syndical. Ce dernier doit prendre de plus en plus conscience des répercussions de divers secteurs sur l'environnement, et il devrait se concentrer dorénavant sur les stratégies visant à atténuer ou à éliminer les pratiques non durables (Stavis et Felli, 2014). Dans le but d'amorcer l'adoption de pratiques vertes, le mouvement syndical devra s'engager davantage dans le processus de transition équitable (Organisation internationale du Travail, 2018). Les groupes de protection de l'environnement et de défense des droits des travailleurs deviendront des joueurs essentiels à la création de coalitions au sein desquelles des alliances bleu-vert aiguillonneront l'action politique (Organisation internationale du Travail, 2018). Des syndicats forts à l'avenir s'efforceront de se familiariser avec les moyens que peuvent prendre les milieux du travail pour modifier leurs activités et ainsi réduire leur empreinte carbone. Les recherches sur les pratiques exemplaires de passage en douceur qui s'inscrivent dans le processus de transition équitable, ainsi que les études qui tiennent compte des commentaires des syndicats et des chercheurs, devraient refléter la nature des syndicats. En outre, les syndicats doivent prôner la formation des employés et de rigoureuses exigences en matière d'apprentissage.

Les syndicats de demain devront cesser de négliger cruellement les intérêts des travailleurs autochtones et les préjudices qui les menacent dans divers secteurs. Les transitions

équitable vers des opérations plus vertes doivent inclure les Autochtones et leur permettre de participer à toutes les discussions qui ont une incidence sur leur communauté. Les questions d'environnement et de justice sociale sont sans conteste interreliées, et elles façonnent de façons distinctes la vie des communautés autochtones du monde entier. Les syndicats ont contribué au racisme systémique dont les travailleurs autochtones font l'objet, et de nombreux cas flagrants de racisme ont été recensés (Mills et Clarke, 2009; Fernandez et Silver, 2017). Puisque les Autochtones forment une part croissante de la main-d'œuvre, surtout au Manitoba où l'âge de leur population est inférieur à la moyenne, il faut continuer de raccommoier les relations avec les syndicats, tout en nous adaptant à la culture des jeunes Autochtones (Bond et Spence, 2016).

Étant donné que les syndiqués prennent de l'âge et que les jeunes Autochtones en particulier gagnent en nombre, le mouvement syndical doit s'employer à instaurer une action collective qui mise sur les efforts de personnes d'âges très variés. Les jeunes d'aujourd'hui se passionnent pour les questions de justice sociale qui se rapportent de bien des façons à leurs emplois respectifs, et les syndicats ont la possibilité d'exploiter cette énergie. Dans 20 ans, lorsque nous décrirons les principaux progrès et les rôles du mouvement syndical, la participation des jeunes et des travailleurs autochtones, de même que les efforts de protection de l'environnement, devraient figurer en permanence dans les préoccupations des syndicats.

## Références

- Bond, S. et S. Spence (2016). *Maximizing Manitoba's potential: Manitoba Research Centre*, Ottawa, Conference Board du Canada, <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=8458&AspxAutoDetectCookieSupport=1>.
- Briskin, L. (2006). « A caucus of caucuses: The next stage in union equity organizing », dans *Just Labour*, n° 8, <http://www.justlabour.yorku.ca/volume8/pdfs/14%20Briskin%20Press.pdf>.
- Fernandez, L. et J. Silver (2017). *Workers and Unions: The Case of Winnipeg's CUPE 500*, Winnipeg, Canadian Centre for Policy Alternatives-Manitoba, <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Manitoba%20Office/2018/01/Indigenous%20Workers%20CUPE500.pdf>.
- Fontes, M. et K. Margolies (2010). *Youth and unions*, consulté le 13 août 2020 sur le site de la Cornell University, ILR School : <https://digitalcommons.ilr.cornell.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1103&context=workingpapers>.
- Gifford, R. et A. Nilsson (2014). « Personal and social factors that influence pro-environmental concern and behaviour: A review », dans *International Journal of Psychology*, vol. 49, n° 3, pages 141 à 157, <https://doi.org/10.1002/ijop.12034>.
- Jacobsen, K. (2009). *Employee free choice act offers benefits for young workers*, blogue, Futuremajority.com.
- Lowe, G. et S. Rastin (2002). « Organizing the next generation: Influences on young workers' willingness to join unions in Canada », dans *British Journal of Industrial Relations*, vol. 38, n° 2, pages 203 à 222, <https://doi.org/10.1111/1467-8543.00159>.

Mills, S et L. Clarke (2009). « We will go side by side with you: Labour engagement with Aboriginal peoples in Canada », dans *Geoforum*, vol. 40, n° 6, DOI :

10.1016/j.geoforum.2009.09.005.

Organisation internationale du Travail (2018). *Just transition towards environmentally sustainable economies and societies for all*, ILO ACTRAV Policy Brief, consulté le 13 août 2020 sur le site du Bureau international du Travail, à :

[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms\\_647648.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms_647648.pdf).

Silver, J. (2016). *Solving poverty: Innovative solutions from Winnipeg's inner city*, Halifax et Winnipeg, Fernwood Publishing.

Stavis, D. et R. Felli (2014). « Global labour unions and just transition to a green economy », dans *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, n° 15, pages 29 à 43, <https://doi.org/10.1007/s10784-014-9266-1>.